



(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
07.01.2004 Bulletin 2004/02

(51) Int Cl.7: **A47G 9/00, A47G 9/02**

(21) Numéro de dépôt: **03366004.4**

(22) Date de dépôt: **30.06.2003**

(84) Etats contractants désignés:
AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
HU IE IT LI LU MC NL PT RO SE SI SK TR
Etats d'extension désignés:
AL LT LV MK

(72) Inventeur: **Vuiton, Catherine**
75005 Paris (FR)

(74) Mandataire: **Poupon, Michel**
Cabinet Michel Poupon,
3 rue Ferdinand Brunot
88026 Epinal Cedex (FR)

(30) Priorité: **01.07.2002 FR 0208188**

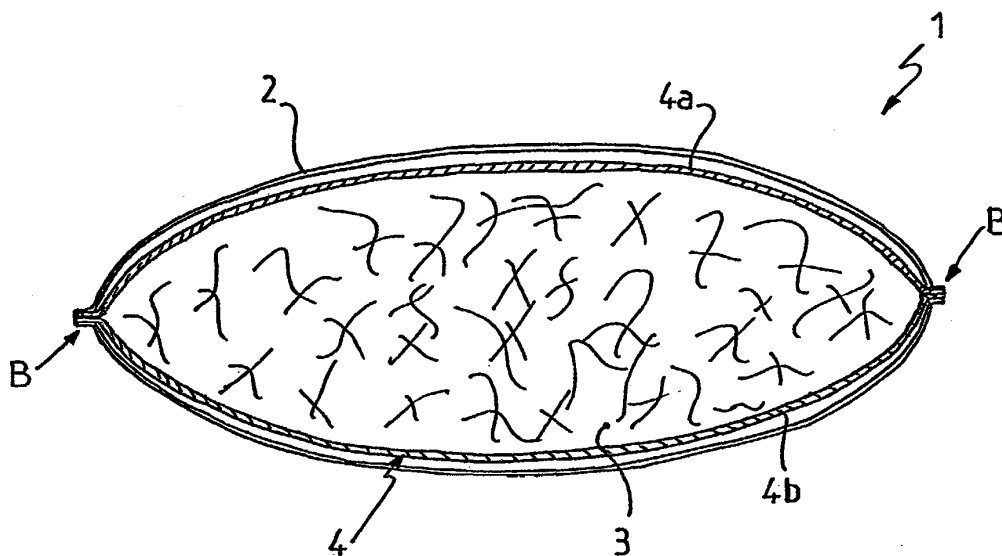
(71) Demandeur: **Le Monde Des Marques**
89700 Tonnerre (FR)

(54) **Article de literie du type oreiller, couette ou analogue**

(57) La présente invention concerne un article de literie du type oreiller, couette ou analogue constitué d'une housse ou enveloppe extérieure (2) en toile tissée externe du type coton naturel rempli d'un garnissage intérieur (3), caractérisé en ce que le garnissage intérieur (3) est enclavé dans une enveloppe intérieure (4) constituée d'au moins deux panneaux (4a,4b;4c) réalisés en

un tissu non tissé traité dans la masse ou par imprégnation et en ce que chaque panneau de ladite enveloppe intérieure (4) est relié à l'enveloppe extérieure (2), le produit ou le principe actif présentant une ou une combinaison des caractéristiques suivantes: anti-bactérien, anti-acarien, anti-feu ou anti-odeur, produit d'aromathérapie.

FIG. 1



Description

[0001] La présente invention concerne un article de literie du type oreiller, couette ou analogue.

[0002] Elle se rapporte plus particulièrement à un article de literie présentant des caractéristiques anti-allergènes, d'hygiène et de sécurité.

[0003] On connaît déjà dans l'état de la technique antérieure, notamment par le certificat d'utilité français FR 2 763 928, un tel article de literie, notamment un oreiller, présentant une action conjuguée anti-bactérienne et anti-acarienne par l'association d'une enveloppe extérieure en tissu naturel (Coton) traitée anti-acariens et d'un garnissage anti-bactérien.

[0004] Bien que des tests ont été réalisés sur ce type d'article de literie afin de déterminer la compatibilité, notamment au niveau irritation ou sensibilisation, de l'enveloppe extérieure traitée avec le contact de la peau de l'utilisateur, il ressort que certains scientifiques confirment leurs doutes sur la sécurité de ce produit, compte tenu notamment du peu de recul des études menées, entraînant de ce fait une désaffection de la part de certains consommateurs préférant ne pas utiliser le produit par principe de précaution.

[0005] Par ailleurs, la conception de tels articles de literie pose également la question de la sécurité des confectionneurs qui sont amenés à respirer à longueur de journée des effluents des produits de traitement introduits dans les garnissages notamment lors de l'étape de remplissage du garnissage dans l'article de literie.

[0006] Le but de l'invention est de proposer un article de literie du type oreiller, couette ou analogue qui permet de résoudre tout ou partie des inconvénients précités.

[0007] A cet effet, la présente invention a pour objet un article de literie du type oreiller, couette ou analogue constitué d'une housse ou enveloppe extérieure en toile tissée externe du type coton naturel rempli d'un garnissage intérieur, caractérisé en ce que le garnissage intérieur est enclavé dans une enveloppe intérieure constituée d'au moins deux panneaux réalisés en un tissu non tissé traité dans la masse ou par imprégnation et en ce que chaque panneau de ladite enveloppe intérieure est relié à l'enveloppe extérieure.

[0008] Selon une caractéristique avantageuse de la présente invention, les panneaux de l'enveloppe intérieure sont reliés respectivement aux panneaux constituant l'enveloppe extérieure par couture de leurs bords.

[0009] Toujours selon l'invention, le garnissage intérieur est constitué d'un garnissage non-traité du type plumes, mousses, fibres ou analogue.

[0010] Selon une caractéristique avantageuse de la présente invention, les panneaux de l'enveloppe intérieure sont traités avec un produit présentant une ou une combinaison des caractéristiques suivantes : anti-bactérien, anti-acarien, anti-feu ou anti-odeur.

[0011] Les caractéristiques de l'invention mentionnées ci-dessus, ainsi que d'autres, apparaîtront plus

clairement à la lecture de la description suivante d'un exemple de réalisation, en se référant aux dessins annexés sur lesquels :

- 5 - la figure 1 est une vue en coupe d'un oreiller selon la présente invention, et
- la figure 2 est une vue en coupe d'un oreiller selon une variante de réalisation.

[0012] On a représenté à la figure 1, un article de literie en l'occurrence un oreiller 1 constitué d'une housse 2 ou enveloppe extérieure en toile tissée externe conventionnelle du type coton naturel rempli d'un garnissage intérieur 3 assurant le gonflant et le confort de l'article.

[0013] Selon la présente invention, le garnissage intérieur 3 est enclavé dans une enveloppe intérieure 4 constituée d'au moins deux panneaux 4a, 4b réalisés en un tissu non tissé traité dans la masse ou par imprégnation notamment par un principe actif du type produit anti-allergène et en ce que chaque panneau 4a, 4b de ladite enveloppe intérieure 4 est relié à l'enveloppe extérieure 2 assurant ainsi une barrière contre la migration de bactéries vers l'intérieur de l'oreiller.

[0014] On notera que le principe actif est incorporé dans le tissu non tissé formant l'enveloppe intérieure soit par imprégnation du tissu et fixation du principe par chauffage et laminage, soit à la sortie de l'extrusion des fibres formant ultérieurement le tissu le principe actif est incorporé.

[0015] On comprend que les panneaux 4a, 4b de l'enveloppe intérieure 4 sont traités selon une variante de réalisation avec un produit ou un principe actif présentant une ou une combinaison des caractéristiques suivantes: anti-bactérien, anti-acarien, anti-feu ou anti-odeur selon le résultat désiré. Le principe actif peut également être sans sortir du cadre de l'invention un produit d'aromathérapie.

[0016] Selon un mode de réalisation représenté à la figure 1, l'enveloppe intérieure 4 est constituée d'un panneau supérieur 4a et d'un panneau inférieur 4b reliés respectivement aux panneaux supérieur et inférieur constituant l'enveloppe extérieure 2 par couture de leur bords B.

[0017] Une telle liaison des panneaux de l'enveloppe intérieure 4 avec les panneaux de l'enveloppe extérieure 2 permet avantageusement d'assurer un confort à l'article de literie en évitant tout déplacement de ladite enveloppe intérieure notamment suite à un lavage.

[0018] On notera que l'enveloppe intérieure 4 réalisée en tissu non tissé traité ou imprégné dans la masse permet d'une part de conserver un confort à l'article de literie de par le faible poids de ladite enveloppe intérieure et d'autre part d'assurer une longévité de l'efficacité du traitement par rapport à un traitement de surface conventionnel par une faible introduction de produit de traitement.

[0019] En outre, l'emploi de tels panneaux en tissu non tissé traité selon l'invention permet d'utiliser tous les types de garnissages naturels notamment les plumes ou encore les mousses découpées, ces dernières ne trouvant leur emploi dans les solutions classiques du fait de leur incapacité à être traitées anti-acariens ou anti-bactériens.

[0020] Lors de l'utilisation d'un garnissage non-traité du type plume, l'enveloppe intérieure permet d'éviter la migration du garnissage vers l'extérieur assurant ainsi un confort accru pour l'utilisateur.

[0021] De même, dans le cas de garnissage non-traité du type mousse qui présente l'inconvénient de jaunir rapidement avec le temps, l'enveloppe intérieure d'aspect blanchâtre permet de camoufler le jaunissement du garnissage assurant ainsi une barrière visuelle et garantissant l'esthétisme du produit.

[0022] Selon une variante de réalisation représentée à la figure 2, l'enveloppe intérieure est constituée de trois panneaux respectivement supérieur 4a, central 4c et inférieur 4b dans lequel le panneau central est par exemple parfumé.

[0023] Sans sortir du cadre de l'invention, les panneaux supérieur et inférieur de l'enveloppe intérieure peuvent, dans le cadre d'application médicale, être enduits d'une couche plastique sur la face extérieure.

[0024] De même, on comprend qu'un troisième panneau peut être superposé au panneau inférieur ou supérieur et imprégné ou traité dans la masse d'un principe actif différent du principe actif des panneaux inférieur et supérieur.

[0025] On comprend à la lecture de la description ci-dessus que l'article de literie selon la présente invention permet avantageusement d'assurer à l'utilisateur le contact avec un produit naturel sans risque de diffusion des principes actifs de traitement intégrés dans la masse ou par imprégnation de l'enveloppe intérieure. Par ailleurs, un tel article assure aux confectionneurs aucun dégagement d'effluent de produits de traitement lors de la phase de remplissage de ces oreillers, couettes ou duvets du fait notamment de l'emploi de produit naturel.

[0026] Il est à noter également que de tels articles permettent d'utiliser moins de produits de traitement favorisant ainsi la protection de l'environnement.

[0027] Bien que l'invention ait été décrite en liaison avec deux modes de réalisation particuliers elle comprend tous les équivalents techniques des moyens décrits.

Revendications

1. Article de literie du type oreiller, couette ou analogue constitué d'une housse ou enveloppe extérieure (2) en toile tissée externe du type coton naturel rempli d'un garnissage intérieur (3), **caractérisé en ce que** le garnissage intérieur (3) est enclavé dans une enveloppe intérieure (4) constituée d'au moins

deux panneaux (4a, 4b ; 4c) réalisés en un tissu non tissé traité dans la masse ou par imprégnation, et **en ce que** chaque panneau de ladite enveloppe intérieure (4) est relié à l'enveloppe extérieure (2).

2. Article de literie du type oreiller, couette ou analogue selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** les panneaux (4a, 4b; 4c) de l'enveloppe intérieure (4) sont reliés respectivement aux panneaux constituant l'enveloppe extérieure (2) par couture de leurs bords (B).

3. Article de literie du type oreiller, couette ou analogue selon la revendication 1 ou 2, **caractérisé en ce que** le garnissage intérieur (3) est constitué d'un garnissage non traité du type plumes, mousses, fibres ou analogues.

4. Article de literie du type oreiller, couette ou analogue selon l'une quelconque des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** les panneaux (4a, 4b ; 4c) de l'enveloppe intérieure (4) sont traités avec un produit ou un principe actif présentant une ou une combinaison des caractéristiques suivantes : anti-bactérien, anti-acarien, anti-feu ou anti-odeur, produit d'aromathérapie.

FIG. 1

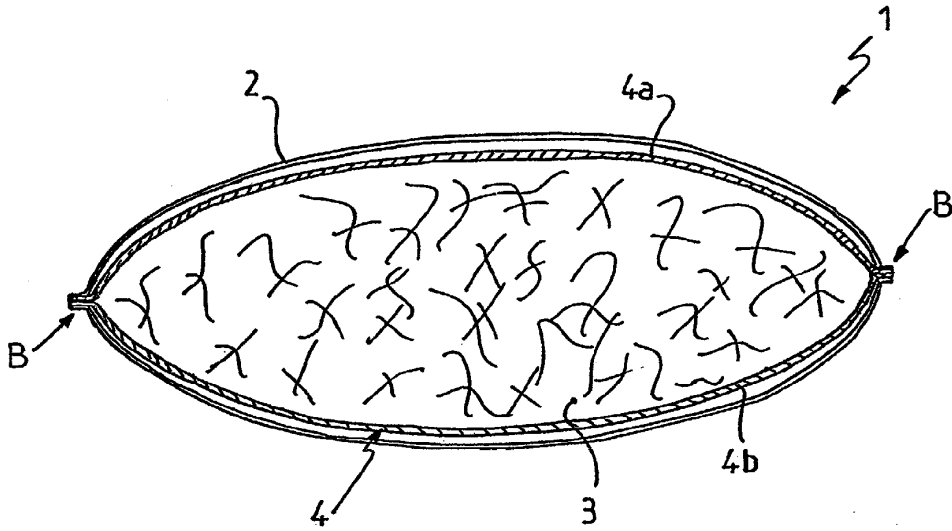
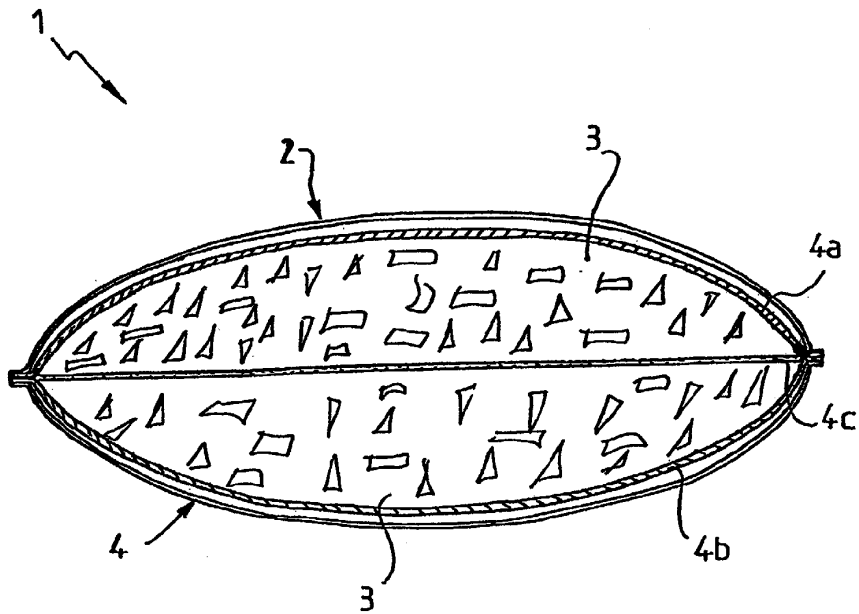


FIG. 2





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 03 36 6004

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.7)
Y	DE 196 54 798 A (KIRCHHOFF INTERNATIONAL GMBH M) 2 juillet 1998 (1998-07-02) * abrégé; figures 1,2 * * colonne 7, ligne 3 - ligne 5 * * colonne 6, ligne 47 - ligne 64 * ---	1-4	A47G9/00 A47G9/02
D,Y	FR 2 763 928 A (ABEIL) 4 décembre 1998 (1998-12-04) * le document en entier * ---	1-4	
A	FR 2 742 977 A (SOGILO NV) 4 juillet 1997 (1997-07-04) * revendications 1,2,5,7 * ---	1,4	
A	EP 0 323 116 A (WOODCOCK) 5 juillet 1989 (1989-07-05) * colonne 3, ligne 22 - ligne 38; figure 2 * ---	1,3	
A	US 4 969 869 A (BURGIN ET AL) 13 novembre 1990 (1990-11-13) * colonne 2, ligne 39 - ligne 64; figure 1 * -----	1,3	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.7)
			A47G
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examineur	
LA HAYE	30 septembre 2003	van Overbeek, K	
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons ----- & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

EPO FORM 1503 (03.02) (P/4002)

Explore Litigation Insights

Docket Alarm provides insights to develop a more informed litigation strategy and the peace of mind of knowing you're on top of things.

Real-Time Litigation Alerts



Keep your litigation team up-to-date with **real-time alerts** and advanced team management tools built for the enterprise, all while greatly reducing PACER spend.

Our comprehensive service means we can handle Federal, State, and Administrative courts across the country.

Advanced Docket Research



With over 230 million records, Docket Alarm's cloud-native docket research platform finds what other services can't. Coverage includes Federal, State, plus PTAB, TTAB, ITC and NLRB decisions, all in one place.

Identify arguments that have been successful in the past with full text, pinpoint searching. Link to case law cited within any court document via Fastcase.

Analytics At Your Fingertips



Learn what happened the last time a particular judge, opposing counsel or company faced cases similar to yours.

Advanced out-of-the-box PTAB and TTAB analytics are always at your fingertips.

API

Docket Alarm offers a powerful API (application programming interface) to developers that want to integrate case filings into their apps.

LAW FIRMS

Build custom dashboards for your attorneys and clients with live data direct from the court.

Automate many repetitive legal tasks like conflict checks, document management, and marketing.

FINANCIAL INSTITUTIONS

Litigation and bankruptcy checks for companies and debtors.

E-DISCOVERY AND LEGAL VENDORS

Sync your system to PACER to automate legal marketing.